



Ce projet est financé par l'Union européenne



## BULLETIN - Edition 2017/ 1 mars 2017

### ENI SEIS II **South**

**Mise en œuvre des principes et pratiques du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans la région PEV-Sud – mécanisme d'appui du Sud - SEIS**



# Table des matières

Introduction	
Projet IEV SEIS II Sud.....	3
Le partenariat entre l’AEE et le plan d'action pour l'environnement méditerranéen des Nations Unies .....	5
Gouvernance du projet	
Premier comité de pilotage régional .....	7
Horizon 2020.....	7
Réunion avec le Centre d’activités régional d’information et de communication (CAR-Info) .....	10
Leadership de projet dans les pays .....	12
Visite de pays : Egypte .....	13
Événements du projet et événements connexes clés .....	13



Partenariat entre l'AEE et le plan d'action pour la Méditerranée de l'ONU, **5**  
© EEA



Événements du projet et événements connexes clés, **11**  
© Erika Zolli, My City /EEA

## Point de vue régional

### Projet IEV-SEIS II Sud

Le 1<sup>er</sup> février 2016, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a lancé la deuxième phase du mécanisme d'appui du Sud IEV-SEIS II du système de partage d'informations sur l'environnement financé par l'UE au titre de l'instrument de voisinage européen (IEV), avec l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie. Ce projet, d'une durée de 4 ans, financé par la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) au titre de l'instrument de voisinage européen est mis en œuvre en partenariat avec le plan d'action pour la méditerranée de l'ONU (PNUE/PAM).

## Objectifs

L'objectif global est d'assurer la cohérence et l'harmonisation des rapports sur l'environnement au niveau régional, pour assurer des politiques plus efficaces (c'est-à-dire, en termes de contribution à la réduction de la pollution marine). L'objectif spécifique est d'améliorer la disponibilité et l'accès à des informations environnementales pertinentes, au profit de politiques efficaces et reposant sur des connaissances dans la région du Sud de la politique européenne de voisinage (PEV).

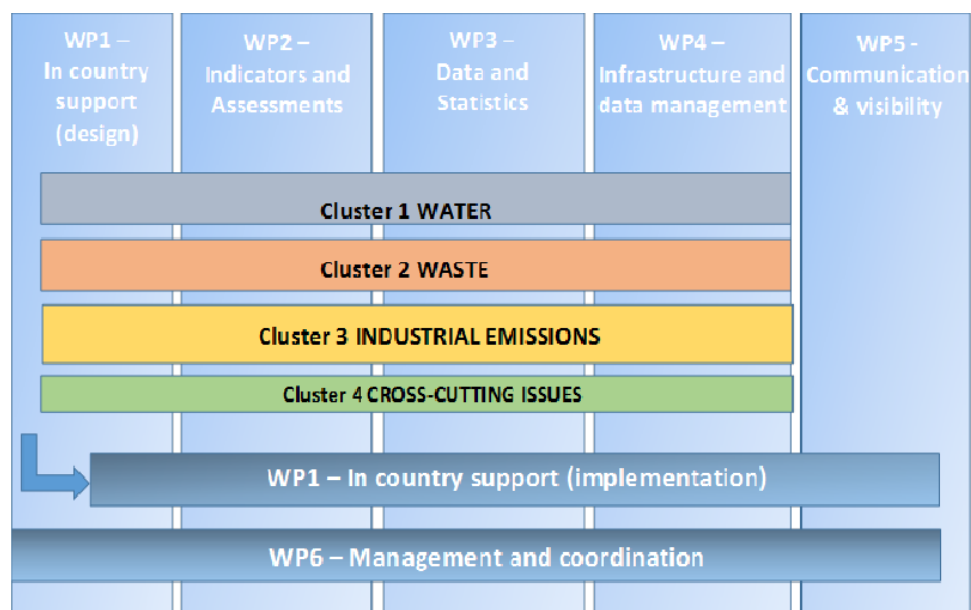
Les activités du projet contribueront à la mise en œuvre de l'initiative Horizon 2020 (H2020) visant à réduire la pollution en Méditerranée d'ici 2020, conjointement à d'autres projets et initiatives financés par l'UE.

## Résultats attendus

Sur la base d'un partenariat équilibré entre l'AEE et le PNUE/PAM et, en assurant une coordination avec les programmes de travail des deux institutions pendant la mise en œuvre du projet et avec le programme de travail convenu d'H2020 pour la période 2015-2020, les **résultats escomptés** à la fin du mécanisme d'appui du Sud de l'IEV-SEIS II Sud sont les suivants :

- R1 : L'ensemble d'indicateurs H2020 est stabilisé, affiné et coordonné avec d'autres processus d'indicateurs pour atteindre des objectifs multiples et mesurer correctement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs H2020, tout en contribuant à l'évaluation du respect des engagements pris dans le cadre de la Convention de Barcelone.
- R2: Les processus d'organisation du partage des ensembles de données sous-tendant les indicateurs H2020 dans les pays sont stabilisés.
- R3: L'infrastructure de rapportage proposée par l'AEE («Reportnet») et le PNUE (réseau de reporting du PNUE/MAP) est plus largement utilisée.
- R4: Les rapports et évaluations d'H2020 basés sur des indicateurs sont produits conformément aux bonnes pratiques adoptées par l'UE. Ceci sera complété par des rapports similaires élaborés pour l'UE et les pays des Balkans occidentaux dans le cadre du prochain cycle de rapportage de la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" (DCSMM) (2018), le but étant de fournir un tableau complet de l'ensemble de la région méditerranéenne et d'aligner les différents processus de reporting.

## Principales dimensions de travail :



1. **Appui aux pays.** Renforcer les capacités nationales en répondant aux besoins particuliers des pays et en contribuant aux besoins régionaux ; l'engagement sera pris en compte dans le plan de travail national SEIS, qui sera révisé pendant la mise en œuvre du projet.

2. **Indicateurs et évaluations.** Assurer la production régulière d'indicateurs, approuvés au niveau régional dans le cadre du mécanisme d'appui IEV-SEIS II Sud, et d'évaluations basées sur des indicateurs qui sont pertinentes pour informer et suivre les progrès de l'initiative H2020 et contribuer à la réalisation des objectifs des autres modules/ composantes.

3. **Données et statistiques.** Assurer la production et le partage en temps opportun de statistiques et de données harmonisées et de qualité garantie relatives aux priorités thématiques de l'H2020.

4. **Infrastructure et gestion des données** (système d'information commun). Mettre en place et maintenir des systèmes nationaux et régionaux d'information sur l'environnement et le partage des données conformément à la mise en place progressive du SEIS.

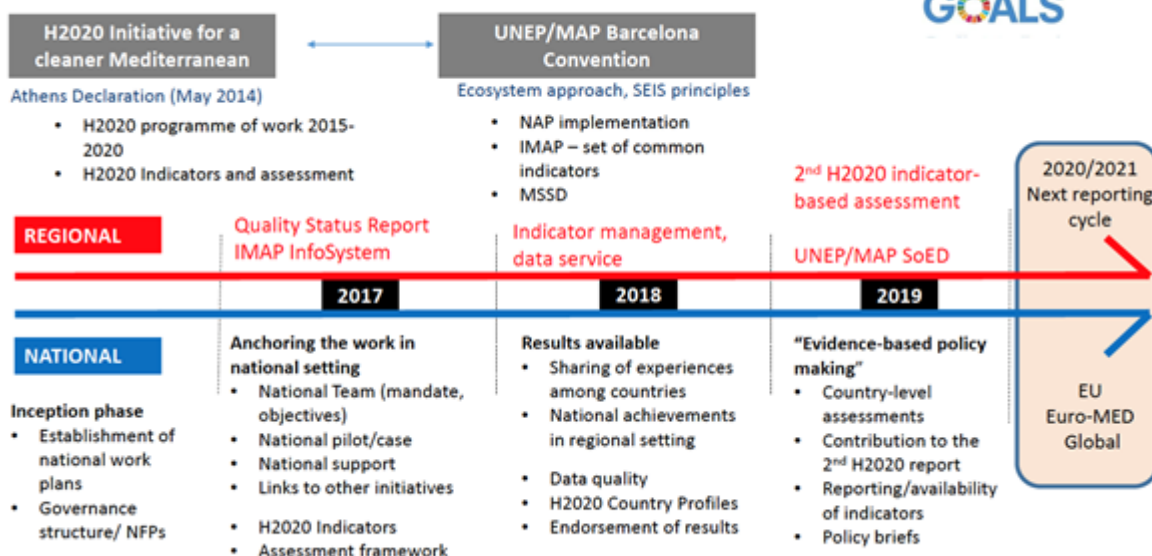
5. **Visibilité et communication.** Assurer une visibilité élevée des mesures mises en œuvre et une communication active avec les principaux partenaires du projet et autres parties prenantes.

6. **Gestion et coordination.** Assurer une mise en œuvre efficace et harmonieuse des activités du projet, y compris la gestion et l'administration du projet, ainsi qu'une coordination régulière avec les partenaires et initiatives concernés.

Le mécanisme d'appui IEV-SEIS II Sud couvre la période 2016-2020 et comprend les étapes clés suivantes :



## The project timeframe



PAN : Plan d'action national ; IMAP : Programme de surveillance et d'évaluation intégrées ; MSFD : directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" (DCSMM) ; SoED : état de l'environnement et du développement ; PFN : Points focaux nationaux

## Partenariat entre l'AEE et le PNUE/PAM



L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE (PNUE / PAM) ont une longue tradition de coopération qui s'est construite sur un cadre de collaboration structuré et cohérent.

Au cours des dix dernières années, plusieurs initiatives conjointes ont été menées par l'AEE et le PNUE/PAM, afin d'attirer l'attention des décideurs politiques sur des questions liées au milieu marin et au littoral de la

Méditerranée et de sensibiliser également l'opinion publique.

Cette coopération s'est traduite par des échanges d'informations, des études, des rapports conjoints et des publications. Afin de la consolider et de développer un mode structuré et systématique de travail en commun, l'AEE et le PNUE/PAM ont créé en 2006-2008 le premier plan de travail conjoint.

En avril 2016, le cadre de ce plan de travail a été étendu avec un nouveau plan de travail commun, une nouvelle voie pour 2016-2021, qui souligne l'importance des efforts communs pour rationaliser la fourniture et la diffusion des informations pour soutenir la mise en œuvre de politiques pertinentes et influencer la prise de décisions.

Par cet accord, les deux parties ambitionnent d'intensifier leur partenariat mutuel et d'accroître l'efficacité de leur travail au moyen de synergies et de complémentarités. Son calendrier tient compte des dernières

évolutions en matière de politique et des réalisations communes et vise à souligner le rôle de la communication et de la diffusion d'informations dans le soutien à la mise en œuvre de ces politiques, en particulier, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) pour la période 2016-2025, la Stratégie à mi-parcours du PNU/PAM 2016-2021, le programme de travail conjoint entre la Commission européenne (CE) et le PNUE/PAM, le partenariat stratégique entre le PNUE et la CE, la Politique d'élargissement de l'UE, la Politique européenne de voisinage (PEV), la DCSMM (directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin ») et l'En joignant leurs forces, l'AEE et le PNUE/PAM utiliseront plus efficacement leurs ressources et mettront à profit leurs forces mutuelles.

Cet accord de collaboration s'appuie également sur les résultats positifs de l'étroite collaboration entre l'AEE et le PNUE/PAM dans la mise en œuvre du projet SEIS financé par l'instrument européen de voisinage et de partenariat de l'UE (IEVP), mis en œuvre au cours de la période 2010-2015. Au titre de ce projet, les deux organisations ont solidement appuyé l'initiative Horizon 2020 de l'UpM pour une mer Méditerranée plus propre, en coprésidant son sous-groupe d'examen et de surveillance (Review & Monitoring en anglais) et en préparant conjointement la première évaluation régionale «*Rapport Horizon 2020 sur la Méditerranée – Vers des systèmes d'information partagés sur l'environnement*» lancée à l'occasion de la réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique en mai 2014 à Athènes (Grèce).

Les activités de coopération suivantes ont été recensées dans des domaines d'intérêts et d'avantages mutuels :

- Rapports sur l'état de l'environnement, y compris les aspects socioéconomiques
- Activités liées aux données, aux indicateurs et à l'élaboration de scénarios
- Travail en réseau et création de partenariats
- Infrastructure partagée d'information et de communication.

La plupart des activités mentionnées dans le présent accord ne représentent pas de nouveaux domaines de travail pour les deux organisations impliquées. En revanche, le présent document souligne le besoin de continuité et de renforcement de leur coopération. Pour que certaines activités soient pleinement mises en œuvre, des ressources supplémentaires seront nécessaires. Dans cette perspective, l'AEE et le PNUE/PAM ont signé un partenariat conjoint pour la mise en œuvre du projet IEV SEIS II – projet Sud (2016-2019) financé par l'UE.

**Accord de contribution AEE-PNUE/PAM** pour la mise en œuvre conjointe des principes et pratiques du *système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans la région Sud de la PEV – mécanisme d'appui SEIS (IEV SEIS II – projet Sud) financé par l'UE* (signé en septembre 2016, pour un montant de 1.800 millions EUR sur la période 2016-2019).

Les travaux menés dans le cadre du mécanisme d'appui ENI SEIS II Sud s'appuient sur ceux entrepris dans le cadre du précédent projet IEVP-SEIS (2010-2015) et sa mise en œuvre conjointe par l'AEE et le PNUE/PAM garantit des synergies avec un certain nombre d'activités parallèles pertinentes, notamment : la coopération entre l'AEE et certains de ses pays membres et coopérants dans la mise en œuvre de la DCSMM, la mise à jour des plans d'action nationaux (PAN), la mise en œuvre de l'approche écosystémique (ECAP) et la mise en œuvre d'autres stratégies/plans d'action régionaux, parmi lesquels figurent la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), le programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP) et le plan d'action pour la consommation et la production durables (PCS), tous dans le cadre du programme PNUE/PAM.

Ces dernières années, la Convention de Barcelone PNUE/PAM s'emploie de plus en plus à mettre en œuvre une approche holistique englobant les données et informations environnementales de tous les pays méditerranéens (rives sud, nord et est) et les sources régionales. En s'appuyant sur les initiatives et activités antérieures et en intégrant progressivement les systèmes d'information existants, le PNUE/PAM vise à améliorer l'accessibilité et le partage d'informations au-delà des frontières institutionnelles, administratives et internationales et appuie ainsi la mise en œuvre des pratiques et principes SEIS dans la région méditerranéenne.

La contribution du PNUE/PAM à la mise en œuvre du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud couvre la coordination, le soutien technique et scientifique pour les modules de travail (WP, acronyme anglais) suivants, en particulier :

- diriger la partie mise en œuvre du WP1 (appui aux pays dans la mise en œuvre) en utilisant la même approche que l'AEE ;
- codiriger les modules de travail sur les indicateurs, les évaluations et infrastructures et le WP4 avec l'AEE
- diriger le groupe thématique sur les déchets
- diriger le groupe thématique sur les émissions industrielles
- codiriger le groupe thématique sur l'eau avec l'AEE
- codiriger la dimension 'questions transversales' avec l'AEE
- codiriger la gestion et coordination avec l'AEE (gestionnaire dédié du projet SEIS UNEP/PAM)

## Premier comité de pilotage régional

Le comité de pilotage du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud a tenu sa première réunion du 12 au 14 décembre 2016 à Athènes, conjointement avec la septième réunion du groupe d'examen et de surveillance d'H2020.

Il a réuni des représentants de pays méditerranéens, à savoir l'Albanie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, la Libye, le Liban, le Monténégro, le Maroc, la Palestine, la Tunisie et Turquie, ainsi que la Commission européenne, l'AEE, le PNUE/PAM et d'autres organismes régionaux

Les points focaux nationaux du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud, du groupe d'examen et de surveillance d'H2020 et du programme MED POL (la composante d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine) ont participé à la réunion conjointe, dont le but était de renforcer les synergies entre les parties et leurs initiatives.

Plusieurs initiatives et programmes régionaux ont été présentés, donnant un aperçu de la situation en Méditerranée et identifiant les moyens de renforcer la coordination, la compréhension commune et l'engagement dans le domaine du suivi, de l'examen et de l'évaluation sur la base des principes SEIS.

Les représentants des pays participants ont présenté les progrès réalisés dans le premier module de travail du projet, le soutien dans les pays. Tous les pays ont élaboré ou sont en train d'élaborer leurs plans de travail nationaux et d'établir la liste de leurs activités prioritaires en matière d'évaluation de la pollution et de systèmes de partage des données et des informations. Les plans de travail nationaux continueront d'être développés, finalisés et validés d'ici février 2017.

Les participants ont souligné les efforts nécessaires à la mise en place de programmes d'évaluation et de rapportage coordonnés, et la rationalisation plus avant des indicateurs environnementaux. Par conséquent, un groupe de travail ad hoc temporaire, composé de volontaires de certains pays participants a été constitué en vue de recenser et de sélectionner un ensemble commun d'indicateurs de base qui aideront les pays à respecter leurs obligations de rapportage. Dans la mesure où différents ensembles d'indicateurs ont été élaborés à différents niveaux, le groupe s'appuiera sur la liste des indicateurs communs des PAN développés par le Plan d'action pour l'environnement méditerranéen des Nations Unies, lesquels reposent principalement sur les indicateurs sélectionnés par les pays dans leurs PAN, ayant des liens avec l'initiative H2020, le programme intégré de suivi et d'évaluation et les critères d'évaluation connexes et les indicateurs des objectifs de développement durable.

Répartis dans quatre groupes pour une session interactive dynamique, les participants ont réfléchi à la



© EEA

la

nécessité de publier le rapport sur l'élaboration de la deuxième évaluation fondée sur des indicateurs H2020 en 2019 et ont partagé un certain nombre de recommandations portant sur différents aspects de sa préparation et conception.

## Horizon 2020

Un pilier clé de la stratégie environnementale pour la Méditerranée est l'initiative H2020 pour une mer Méditerranée plus propre. Le mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud, financé par l'UE, assure la coordination avec le programme de travail convenu pour la deuxième phase d'H2020 (2015-2020) et soutient les travaux de son groupe d'examen et de surveillance.

Un pilier clé de la stratégie environnementale pour la Méditerranée est l'initiative **H2020**. Les dirigeants des pays euro-méditerranéens ont convenu d'intensifier leurs efforts pour réduire sensiblement la pollution de la Méditerranée à l'horizon 2020 lors du 10<sup>ème</sup> anniversaire du sommet euro-méditerranéen de Barcelone en 2005. Cet accord a été approuvé lors de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement qui s'est tenue au Caire en novembre 2006. Lors de la première réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, qui s'est tenue à Athènes le 13 mai 2014, les ministres ont renouvelé leurs engagements et approuvé la deuxième phase de l'initiative H2020.

L'initiative a pour objectif de s'attaquer aux sources de pollution qui sont réputées engendrer environ 80% de la pollution globale de la mer Méditerranée, à savoir les déchets municipaux, les eaux usées urbaines et la pollution industrielle.

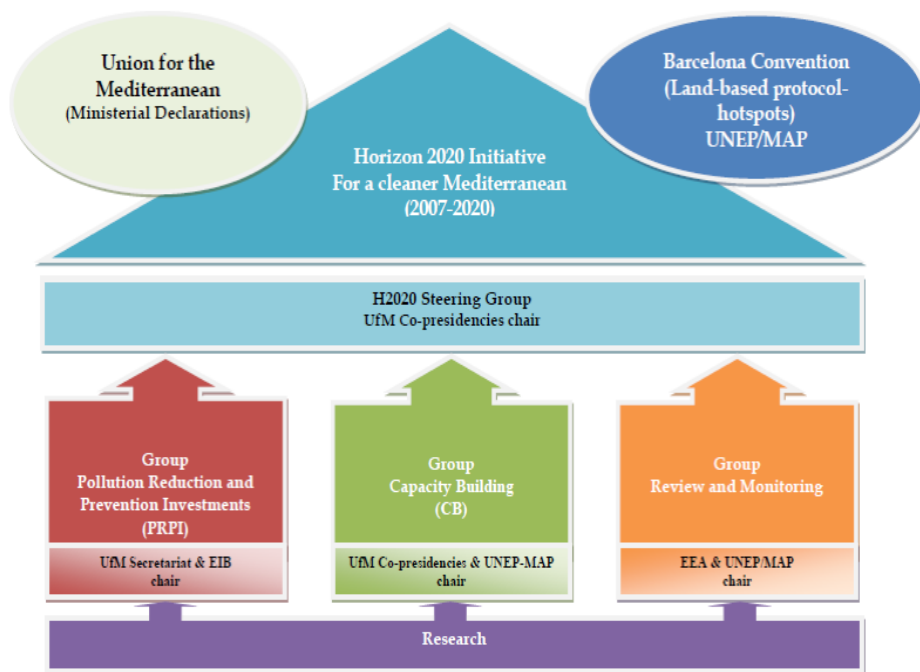
La stratégie précise l'initiative H2020, en regroupant les activités sous quatre rubriques :

- Des projets visant à réduire les sources principales de pollution. La priorité est accordée aux émissions industrielles, aux déchets municipaux et aux eaux usées urbaines qui sont à l'origine de 80 % de la pollution en Méditerranée.
- Des mesures de renforcement des capacités pour aider les pays voisins à créer des administrations environnementales nationales qui peuvent élaborer et surveiller les lois environnementales.
- L'utilisation du budget de l'UE pour la recherche en vue de développer et de partager les connaissances sur les questions environnementales relatives à la Méditerranée
- Le développement d'indicateurs pour mesurer le succès d'Horizon 2020.

Les travaux sur ces sujets sont organisés et coordonnés au sein de trois groupes (voir le schéma ci-dessous) :

- Investissements pour la Réduction et la Prévention de la Pollution (PRPI), présidé par le Secrétariat de l'UpM et la Banque européenne d'investissement (BEI) ;
- Renforcement de capacités (CB) présidé par la coprésidence de l'UpM (la Jordanie l'UE représentée par la Commission européenne) et le plan d'action pour la Méditerranée de l'ONU (PNUE/PAM) ; et
- Suivi et surveillance (RM – acronyme anglais), présidé par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et le PNUE/PAM.





Le groupe de pilotage d'H2020, présidé par la coprésidence de l'UpM, a pour objectif de guider, d'examiner, de suivre et de coordonner efficacement les activités contribuant au développement durable, par l'intégration de la dimension environnementale dans d'autres secteurs et différents niveaux de gouvernance dans la région méditerranéenne. Le groupe de pilotage est responsable de la mise en œuvre de l'initiative H2020. Ses membres participent sur un pied d'égalité et comprennent : les institutions (CE, BEI, AEE), les points focaux des partenaires de l'UpM (y compris tous les Etats membres de l'UE), le Secrétariat de l'UpM, les coprésidents des différents groupes de l'H2020, les pays de la Ligue des Etats arabes et autres parties intéressées, comme les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, les autorités locales et le secteur privé. Trois projets régionaux financés par l'UE soutiennent l'initiative dans les pays du sud de la Méditerranée, parallèlement à d'autres activités.

Horizon 2020 s'appuie sur des institutions, initiatives et résultats existants et comble les écarts lorsqu'il peut apporter une valeur ajoutée. L'Initiative opère dans le cadre des instruments politiques existants et en développement et soutient la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Convention de Barcelone : le programme d'action stratégique (PAS) du PAM pour traiter de la pollution des activités terrestres (PAS MED) ; la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), lancée par la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) établie en vertu du PNUE/PAM. En plus d'utiliser des instruments politiques de l'UE (comme l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations TAIEX, les programmes de jumelage, etc.), l'Initiative coopère et tente de coordonner et de créer une synergie avec tous les autres programmes pertinents (par ex., le PNUE/PAM, le partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), etc.)

L'année 2013 a marqué le mi-parcours de l'Initiative H2020. Plusieurs évaluations (y compris la première évaluation basée sur des indicateurs de l'H2020 par le PNUE/PAM), études et rapports ont été réalisés pour être intégrés dans un examen à mi-parcours global, mené au cours de 2013-2014, pour présenter aux décideurs politiques et autres parties prenantes d'H2020 les réalisations et les défis à venir et proposer des recommandations pour la phase suivante.

L'évaluation à mi-parcours d'H2020 s'est clôturée sur la **réunion ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique**, qui s'est tenue à Athènes le 13 mai 2014, au cours de laquelle les ministres ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'Initiative et ont donné au groupe de pilotage d'H2020 le mandat d'élaborer et d'adopter un programme de travail pour la deuxième phase d'ici décembre 2014. Par conséquent, un programme de travail pour 2015-2020 a été préparé et se concentre

dans le cadre des différentes composantes d'H2020 sur les objectifs suivants :

- Renforcer l'exhaustivité, la mise en œuvre et l'application de la politique et de la législation environnementales ;
- Améliorer l'intégration environnementale dans les autres politiques au niveau national
- Soutenir une meilleure gouvernance environnementale, en vue de parvenir à un bon état écologique de la Méditerranée en prévenant la pollution marine
- Identifier, financer et mettre en œuvre les projets d'investissements prioritaires d'Horizon 2020 ;
- S'assurer de la disponibilité, de la qualité, de l'accessibilité et de la durabilité des données et informations de suivi et de surveillance nécessaires pour mettre en place une base de connaissances permettant des évaluations régulières d'Horizon 2020 ;
- Améliorer la base de connaissance et développer des technologies innovantes pour prévenir la pollution en mer Méditerranée.

En parallèle, les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à mettre à jour leurs PAN qui ont été adoptés lors de la COP19 (Athènes, février 2016). Les PAN actualisés identifient et classent par ordre de priorité les actions spécifiques et urgentes à prendre en compte lors de la mise en œuvre du programme de travail 2015-2020.

### **Groupe d'examen et de surveillance d'H2020**

**Le groupe d'examen et de surveillance d'H2020 (RM - Review and Monitoring)** est coprésidé par l'AEE et le PNUE/PAM. Le mandat du groupe RM est de surveiller le progrès de la mise en œuvre de l'initiative H2020, tout particulièrement grâce à des systèmes de partage de l'information facilement accessibles à l'ensemble des pays méditerranéens.

**Les principales tâches du groupe RM de l'initiative H2020** sont de soutenir des projets et des activités qui développent un processus cohérent de reporting H2020 basé sur des indicateurs et de coordonner les activités de l'AEE, d'Eurostat, du PNUE/PAM et d'autres institutions concernées, qui améliorent les connaissances sur l'environnement méditerranéen et contribuent à la préparation du rapport sur l'état de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée.

Le groupe RM est composé du secrétariat de l'UpM et de représentants de ses pays membres, de la Ligue des États arabes, de représentants d'ONG et d'organisations de la société civile, de partenaires de la Commission européenne, d'universitaires et d'autres partenaires du sous-groupe, aux côtés de l'AEE et du PNUE/PAM. Chaque pays désigne deux représentants qui agissent en qualité de points focaux pour l'examen et la surveillance (point focal du MED POL, ou son représentant, et la personne chargée du processus de reporting sur l'état de l'environnement au niveau national).

Le mécanisme d'appui du Sud IEV-SEIS II **financé par l'UE**, assurera les liens appropriés avec le programme de travail convenu de l'H2020 pour la deuxième phase des travaux (2015-2020) et soutiendra les travaux du groupe RM d'H2020.

La composante 'examen et surveillance' du programme de travail pour 2015-2020 prévoit la préparation du deuxième rapport d'évaluation d'H2020 basé sur des indicateurs d'ici avril 2019. Cette évaluation s'inscrit dans le processus d'évaluation de l'AEE pour l'avenir. L'AEE, en tant que coprésidente du groupe RM et du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud, veillera à rationaliser la fourniture et la diffusion des informations en partenariat avec le PNUE/PAM, pour soutenir la mise en œuvre des politiques pertinentes et influencer sur la prise de décisions.

### **Réunion avec le centre régional d'activités d'information et de communication (CAR/INFO)**

La réunion de trois jours avec le centre d'activités régional d'information et de communication, qui s'est tenue du 6 au 7 février 2017, a conduit à l'élaboration d'un plan de travail pour la composante infrastructure du projet SEIS II (module de travail WP4) en vue de soutenir l'évaluation



environnementale basée sur des indicateurs au niveau des pays.

Cette réunion de trois jours a eu pour but de rencontrer la nouvelle équipe du centre d'activités régional (CAR-Info), hébergée par l'Agence italienne pour l'environnement (ISPRA), et a conduit à l'élaboration d'un plan de travail pour la composante infrastructure (WP 4) du mécanisme d'appui IEV-SEIS Sud.

Pour chaque point de l'ordre du jour, la situation actuelle (problèmes et limites), la liste des points à traiter par le PNUE/PAM, les méthodes de travail (y compris les ressources, les rôles au sein de l'équipe, les documents de la plateforme de partage) ont été traitées dans le but de :

- Exploration de l'infrastructure INFO MAP en vue de définir une solution gagnant-gagnant (flux de données H2020)
- Préparation d'un modèle de métadonnées conforme au processus de la DCSMM de l'UE
- Audit du système d'information MedPol, exécution de la base de données NBB par rapport à ce modèle de métadonnées et l'architecture système correspondante
- Etude des outils de reporting existants liés à la Convention de Barcelone
- Préparation d'un plan de travail pour appuyer le CAR-INFO dans la fourniture de la composante infrastructure prévue dans le module WP4 du projet SEIS II conformément aux autres modules de travail
- Analyse des liens entre le site Internet du projet IEV SEIS II et les services INFO MAP (en vue de mettre en œuvre des outils de visualisation de données)

#### Participants

- **AEE** : Michael Assouline
- **Equipe CAR/Info** : Giuseppina Monacelli (directeur), Giordano Giorgi, Cristian Di Stefano, Valter Sambucini, Patrizia Perzia, Tiziana Cillari, Andrea Gagna, Fabio Baiocco, Arthur Pasquale
- **Consultant (B-open)** : Marco Montuori, Alessio Siniscalchi

#### **Élaboration d'un plan de travail pour la composante infrastructure (module de travail 4) du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud**

La réunion a fait le point sur le contexte politique (initiative H2020), les différents modules de travail du projet, en particulier le module WP4 (gestion des données et infrastructures) en liaison avec les activités de la Convention de Barcelone PNUE/MAP, tout en tenant compte de la restructuration de l'ISPRA et du lancement de la nouvelle équipe CAR-Info (9 janvier 2017).

En vue de la préparation du plan de travail, les points suivants ont été discutés :

- Gestion IDS et de données pour InfoMAP (GeoServer (services), GeoNetwork (catalogue de métadonnées), PostgreS (db))
- Description de l'architecture réelle d'InfoMAP, des fonctions de base et composants (groupware pour le partage d'informations, MED POL, NBB, BCRS)
- Procédures d'identification des bases de données nationales : enquêtes, groupes existants, etc. et capacité d'utiliser les services pour les enquêtes fournies par CAR-Info
- Identification des normes d'information relatives au PRTR et extension en termes d'activités à développer
- Cartographie des normes pour les indicateurs H2020
- Service SDI à mettre en œuvre au niveau national (y compris la surveillance)

citoyenne/communautaire) solution cloud + formation

- Accord de données devant être conclu avec les propriétaires de données locaux pour le partage des couches d'information sur SDI
- Proposition de politique de données pour faciliter la mise en œuvre des indicateurs (accès et partage), qui sera répartie sur l'ensemble de la chaîne d'information (row data, suivi, indicateurs et reporting) et en fonction des besoins internes et régionaux
- Identification des indicateurs ECAP relatifs à l'initiative H2020 et du dictionnaire de données connexes pour l'intégration dans MED POL (en tenant compte de la structure hiérarchique, du pays, de la zone, de la station de surveillance, de l'échantillon, de l'analyse, etc.)
- Description des types de formations, en tenant compte des flux de données du pilote à mettre en œuvre avec les différents pays et domaines thématiques

Prochaines étapes :

Réunion entre l'équipe du CAR-Info et le secrétariat du PNUE-PAM à Athènes du 15 au 17/02/2017.

Organiser une réunion entre l'équipe du CAR-Info et les coordinateurs d'autres modules de travail pour améliorer la coordination et l'intégration, en particulier avec le module WP2 (indicateurs et évaluations) sur les nouveaux indicateurs et le module WP3 (données et statistiques) sur le développement du dictionnaire de données. La réunion est prévue en principe à la fin du mois de mars 2017.

Accord pour utiliser l'espace commun InfoMAP pour partager des documents et des mises à jour au sein de l'équipe du projet.

Perspectives des pays

## » Leadership des projets dans les pays

Les points focaux nationaux (PFN) du projet SEIS sont les principaux interlocuteurs et dirigent les activités du projet au niveau national. Il s'agit de hauts fonctionnaires nommés par le ministère de l'Environnement et l'Office national de la statistique. Ils assurent la coordination et la mise en œuvre au niveau national, en établissant des liens avec les experts compétents d'autres ministères et organisations nationales responsables de certains domaines thématiques traités dans le cadre du mécanisme d'appui du projet IEV-SEIS II Sud.

La méthode générale de mise en œuvre du projet consiste à s'appuyer sur le modèle Eionet dans la région Sud de la PEV.

Eionet est un réseau de partenariat de l'AEE et de ses pays membres et coopérants, regroupant plus de 1.000 experts et 350 institutions nationales dans toute l'Europe.

Les PFN travaillent en étroite collaboration avec l'équipe nationale de mise en œuvre (NIT -

*national implementation team*) pour piloter les projets dans leurs pays. L'équipe de mise en œuvre, qui est l'autorité désignée chef de file, comprend des experts des ministères et institutions concernés travaillant dans les différents domaines thématiques environnementaux. L'établissement de liens avec les experts concernés d'autres ministères et administrations nationales est une étape vers la mise en place de structures de coordination au niveau national. L'équipe de mise en œuvre réunit différentes compétences autour de la tâche conjointe de garantir un accès transparent aux informations environnementales.

De plus, le soutien d'assistants nationaux dédiés devrait garantir l'engagement continu des parties prenantes nationales et l'efficacité des travaux de l'équipe de mise en œuvre, ainsi que la coordination des activités du projet et la mise en œuvre des activités au niveau des pays.

## » Visite de pays – Egypte

L'équipe du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud s'est rendue en Égypte les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2016 et a participé à un atelier de deux jours avec les partenaires égyptiens travaillant sur les données et informations environnementales. L'objectif de cet atelier était de discuter des priorités nationales et d'élaborer un plan de travail national pour la mise en œuvre du SEIS II pour la période 2017-2019.

Cet atelier, organisé par l'Agence centrale pour la mobilisation du public et pour les statistiques (CAPMAS) et l'Agence égyptienne des affaires environnementales (AEAE), a été animé par l'AEE, le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe (CEDARE) et l'Office fédéral autrichien de l'Environnement, (Umweltbundesamt - UBA).

La première partie de l'atelier a fait le point sur les enseignements tirés de la première phase de coopération SEIS et présenté le mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud, en particulier les liens entre le projet, le programme de travail H2020 pour 2015-2020 et la mesure de la Convention de Barcelone pour réduire la pollution marine dans la région. Les présentations sur les activités MED POL en Égypte, le projet de gestion de la zone côtière d'Alexandrie (ACZMP), la stratégie nationale de statistique de CAPMAS et la gestion des déchets solides par l'autorité de réglementation de la gestion des déchets (WMRA) ont fourni la base des discussions sur les priorités nationales et la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du projet SEIS en Égypte.

La deuxième partie de l'atelier a examiné plus en détail la vision nationale sur le SEIS, les besoins spécifiques du pays et les éléments concrets à inclure dans un plan de travail national. Il en a résulté les grandes lignes d'un plan de travail national comprenant des recommandations pour inclure d'autres parties prenantes égyptiennes dans le comité national. Les résultats de l'atelier ont été présentés lors de la réunion du comité de pilotage du projet à Athènes en décembre 2016.

Événements à venir

## » Événements du projet et événements clés connexes

Un atelier régional du mécanisme d'appui IEV SEIS II Sud de 2 jours sur les indicateurs

Juin 2017 | Copenhague, Danemark (date et lieu à confirmer)

Première réunion du groupe de travail sur l'environnement et le changement climatique de l'Union pour la Méditerranée 14-15 mars 2017 | Barcelone, Espagne

Réunion des points focaux nationaux du Plan Bleu

25-26 April 2017 | Sophia-Antipolis, France

Réunion d'expert sur les échelles d'évaluation du Plan Bleu

27-28 avril 2017 | Sophia-Antipolis, France

Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

4-6 juillet 2017 | Marseille

© Erika Zolli, My City /EEA